

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Elaborer le document unique

DUEVRP Fiche pédagogique



OBJECTIFS

- Connaitre la réglementation en matière de Santé Sécurité au Travail
- Savoir réaliser un autodiagnostic au sein de son établissement sur les risques professionnels
- Acquérir les connaissances techniques générales sur les risques et les dangers
- Savoir rédiger son document unique en étant capable d'identifier et d'évaluer les risques
- Être capable de proposer un plan d'action des mesures de prévention

PUBLIC CONCERNE

- Responsable et animateur Santé Sécurité au Travail, préventeur, membre élu du CSE
- Toute personne en charge de la prévention des risques professionnels

PRE REQUIS

- Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

- 7.0 heures

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel ou à distance
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges, analyses de pratiques, mises en situation

INTERVENANT

- Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels.

EVALUATION

- Présence à l'intégralité de la formation
- Positionnement et contrôle des acquis lors de quiz et d'ateliers en sous-groupe

ENGAGEMENT QUALITE



Centre de formation référencé Datadock



Habilitation ARS
Grand Est formations hygiène et
salubrité 2019/2569 du 18/09/2019
Partenariat Espace Formations



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
Décision d'habilitation CSE / SSCT
Arrêté préfectoral N° 2021/603
Partenariat Espace Formations



Habilitation ARS
Bourgogne Franche Comté
formations hygiène et
salubrité 20-0035 du 05 juin 2020
Partenariat Espace Formations



Habilitation INRS
organisme partenaire
Formature formations SST
1490048/2020/SST-01/O/15



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie Actions de formation

TARIF

- Inter-entreprises
510.0 € / pers
- Intra-entreprise
Nous consulter

- Groupe de 4 à 10
personnes

Evaluation individuelle en fin de formation

Attestation de fin de formation

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le financement des formations peut s'effectuer par les acteurs du financement de la formation en France (OPCO, Pôle Emploi, Région ou autre) Toutefois, les dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge qu'ils ont préalablement définis.

HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter en amont de la formation, nous permettant ainsi de préparer au mieux l'accueil de la personne et d'adapter si nécessaire le déroulement du stage.

CONTENU

Contexte de l'évaluation des risques professionnels

- Les acteurs de la sécurité
- Les enjeux externes et internes
- Contexte réglementaire, juridique et définition du Document Unique
- Quelques définitions : dangers, risques, ...
- Quelques exemples de risques professionnels : RPS, ATEX, Incendie, Chutes/glissements, Risques routiers, ...

Rédaction du Document unique d'évaluation des risques professionnels

- Détermination des unités de travail
- Identification des dangers
- Analyse et évaluation des risques (gravité, fréquence)
- Hiérarchisation des risques
- Élaboration du programme de prévention
- Élaboration du plan d'actions correctives

Suivi et mise à jour du Document Unique

- Mise à jour du Document Unique
- Suivi des actions correctives réalisées avec dates de réalisation
- Document Unique = Outil de pilotage
- Communication auprès des équipes